

3minutes.

L'essentiel d'ameli.fr pour les médecins

REGARD

SANTÉ PUBLIQUE

Dr Lacoïn :
**« L'antibiorésistance
est notre affaire à
tous »**



La France occupait en 2017 la 3e place des pays européens les plus consommateurs d'antibiotiques. L'évolution des prescriptions est pourtant encourageante : depuis la mise en place de la rémunération sur objectifs de santé publique (Rosp) en 2011, leur nombre a baissé de 7 % chez les patients de 16 à 65 ans sans affection de longue durée. Le docteur François Lacoïn, médecin généraliste, membre du bureau et responsable du groupe médicaments au Collège de médecine générale, revient sur le rôle prépondérant du médecin généraliste dans l'information des patients et la lutte contre l'antibiorésistance.

DÉCRYPTAGE

TEXTES DE RÉFÉRENCE

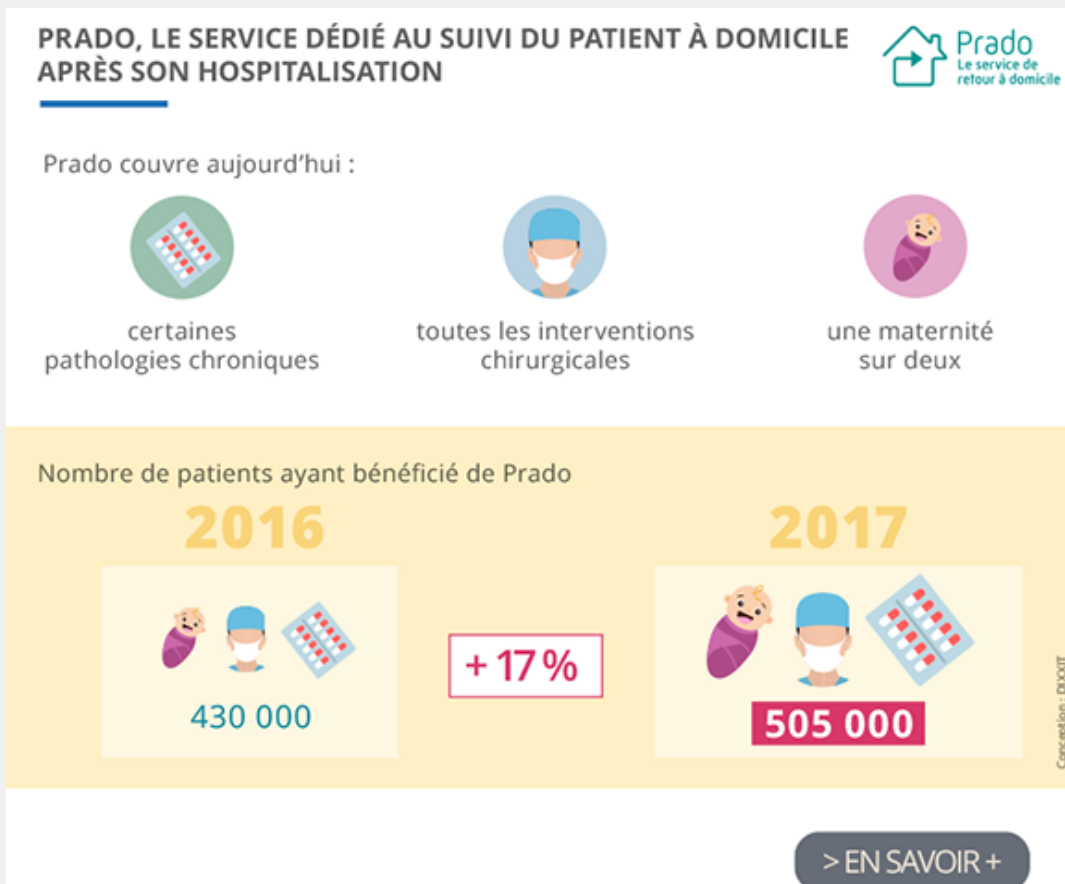


**Compensation de la
hausse de la CSG :
l'avenant 5 est signé**

L'avenant 5 à la convention médicale de 2016 a été signé le 15 mars 2018 par les syndicats représentatifs de la profession : MG France, FMF, Le Bloc, le SML, et l'Assurance Maladie. Il entérine l'accord trouvé lors de la négociation menée ces derniers mois afin de compenser au plus juste la hausse de la CSG pour les médecins de secteur 1. En effet, la baisse du taux de cotisation des allocations familiales de 2,5 points décidée pour les travailleurs indépendants ne neutralisait pas la hausse de la CSG pour les médecins de secteur 1.

EN IMAGES

Plus de 500 000 patients ont bénéficié du service Prado en 2017



Source : Assurance Maladie.

EN PRATIQUE

TEXTES DE RÉFÉRENCE

Quelles dates de versement pour les rémunérations des médecins traitants ?

Depuis le 1er janvier 2018, le [forfait patientèle médecin traitant \(FPMT\)](#), mis en place par la convention médicale, a remplacé les différents forfaits versés aux médecins traitants pour valoriser leurs missions spécifiques. Indexé sur les caractéristiques de leur patientèle (âge, pathologie, précarité), le nouveau forfait FPMT est réservé aux médecins de secteur 1 et aux médecins de secteur 2 ayant adhéré aux dispositifs de [pratique tarifaire maîtrisée \(Optam, Optam-CO\)](#). Le premier versement du FPMT sera effectué en avril 2018. Les anciens forfaits continueront à être versés, au titre de l'année 2017, dans les conditions identiques à celles définies dans le cadre de la convention de juillet 2011.

Sièges coquilles de série : quelles indications médicales ?

Depuis le 1er janvier 2018, les sièges coquilles de série inscrits à la [liste des produits et prestations \(LPP\)](#) sont soumis à accord préalable. Leurs indications médicales sont, conformément à [l'avis de la Haute Autorité de santé \(HAS\) du 8 septembre 2015](#), limitées aux adultes de 60 ans et plus ne pouvant se maintenir en position assise sans système de soutien et évalués en GIR 1 ou GIR 2 selon la grille Aggir. Pour les patients de moins de 60 ans, d'autres solutions techniques sont inscrites à la LPP : fauteuil roulant, sièges de série modulables et évolutifs, corsets sièges. Pour les patients de plus de 60 ans qui ne sont classés ni en GIR 1 ni en GIR 2, la HAS, dans son avis, estime que tout doit être mis en œuvre pour préserver leur mobilité (kinésithérapie...), en plus des autres solutions techniques inscrites à la LPP.

Rougeole : les mesures pour éviter l'extension de l'épidémie

En France, [l'augmentation rapide du nombre de cas de rougeole observée](#) ces dernières semaines fait craindre une épidémie d'ampleur importante, avec déjà 69 départements touchés. Dans ce contexte, les autorités sanitaires et les professionnels de santé sont pleinement mobilisés pour contenir cette épidémie et protéger la population. L'une des mesures de protection essentielles est de vérifier systématiquement le [statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole](#) de toute personne née après 1980 pour protéger les nourrissons de moins d'un an, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées. Appliquer les gestes barrières face à tout patient suspecté de rougeole, signaler les cas auprès de son ARS, vérifier son propre statut vaccinal contribuent également à enrayer la circulation du virus.

Dépistage du cancer colorectal : une évolution positive à conforter

Entre 2016 et 2017, près de 5,6 millions de personnes ont réalisé [un test de dépistage immunologique du cancer colorectal](#). Une participation au dépistage en hausse (33,5 %), qui témoigne d'une meilleure sensibilisation du public grâce notamment à la campagne d'information Mars bleu qui est menée depuis 2009. Spots TV réalisés par l'INCa, tour de France à travers [l'opération Colondays](#), journées d'information organisées par les établissements médicaux : de nombreux acteurs s'engagent pour évoquer la dangerosité du cancer et les bénéfices d'un dépistage précoce. Une mobilisation essentielle – qui doit se poursuivre et s'intensifier – pour lutter contre le deuxième cancer le plus meurtrier en France (18 000 décès par an) et le troisième le plus fréquent (45 000 personnes touchées par an).


[> VOTRE CAISSE](#)
[> AMELIPRO](#)
[> VOTRE CONVENTION](#)
[> GÉRER VOTRE ACTIVITÉ](#)
[> EXERCER AU QUOTIDIEN](#)
[> VOUS FORMER ET VOUS INFORMER](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, [cliquez ici](#) pour vous désabonner.
Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Ces droits s'exercent auprès du directeur de votre caisse d'assurance maladie de rattachement.